

L'ARTISANAT ET SES ENTREPRISES : REGARDS CROISÉS

par Sophie BOUTILLIER

Professeure de sciences économiques
Université du Littoral-Côte d'Opale

et Cédric PERRIN

Historien, chercheur associé à l'IDHE.S Évry
Université d'Evry Paris Saclay

En ce début des années 2020, l'artisanat peut commémorer son centenaire en France. La première occurrence du mot lui-même date de 1920¹. La première confédération artisanale est fondée en 1922. Les chambres de métiers apparaissent en 1925. Des institutions artisanales représentatives voient également le jour dans d'autres pays européens durant l'entre-deux-guerres, par exemple en Italie et en Espagne. Sous la pression de ses représentants français et italiens notamment, l'artisanat prend ses distances avec le mouvement européen des classes moyennes pour affirmer son autonomie. Les années 1920 et l'entre-deux-guerres marquent ainsi une étape majeure dans l'histoire de l'artisanat.

Ces dernières années, la presse économique comme la presse quotidienne régionale

et nationale manifestent un intérêt certain pour l'artisanat en y consacrant régulièrement des articles, voire des séries d'articles ou des dossiers². Elles se font régulièrement l'écho non seulement du dynamisme de l'artisanat, mais également de sa forte capacité d'attractivité pour de jeunes diplômés qui ne se satisfont plus d'un poste de responsabilité dans une grande entreprise. De nombreux articles ont été également consacrés dans la presse économique et généraliste à la capacité d'adaptation des artisans qui maîtrisent, par exemple, l'impression en 3D ou plus généralement les technologies numériques de pointe, y compris plus récemment l'intelligence artificielle. L'organisation du travail évolue également avec la création d'espaces de coworking équipés de fab.lab et d'imprimantes 3D destinés, pour partie, aux entreprises artisanales et qui

¹ A. Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1992 (rééd. 2011) ; C. Durieux, « L'artisanat dans tous ses états : étude philologique », *Roczniki humanistyczne*, n° 66, 2019, p. 27-48.

² À titre d'exemples, sur les premières semaines de l'année 2024 : T. Marotte, « Apprentissage, reconversion... Le nouveau visage de l'artisanat français », *L'Express*, 3 février 2024. *Le Monde* a publié une série consacrée à des portraits d'artisans et de métiers : S. L'Hénoret, « En Savoie, la famille Rittaoud, fine lame de la boucherie depuis quatre-vingts ans », *Le Monde*, 13 janvier 2024 ; V. Denys, B. Martinez et B. Basini, « “ Savoir-faire artisanal” contre boulangeries industrielles “des ronds-points”, le pain se réinvente », *Le Monde*, 28 janvier 2024 ; S. L'Hénoret, « Trois générations de garagistes racontent un métier en mutation : “Les voitures vont évoluer, et je vois ça depuis soixante ans, donc je ne m'affole pas” », *Le Monde*, 28 mars 2023.

s'inspirent, de façon plus générale, du travail artisanal³. Les entreprises artisanales s'organisent en réseaux pour coopérer et développer des savoir-faire. L'artisanat n'est pas un monde figé qui serait à l'abri du mouvement de l'histoire et de la modernité. Il évolue à l'image de la société et de l'économie dans son ensemble.

L'ARTISANAT ENTRE L'HISTOIRE ET L'ÉCONOMIE

De prime abord, un tel intérêt pour l'artisanat peut paraître étonnant, voire contre-intuitif. En effet, depuis l'industrialisation des économies européennes au XIX^e siècle, de nombreux auteurs ont prophétisé la disparition de l'artisanat. Pour Karl Marx et Friedrich Engels, les artisans ne pouvaient pas résister à la grande industrie mécanisée et étaient voués à disparaître ou à grossir le prolétariat, l'armée de réserve de l'industrie⁴. A la fin du XIX^e siècle, sous l'influence notamment de l'école historique allemande de Karl Bücher, s'imposa un découpage de l'histoire économique dans lequel l'économie industrielle succédait à l'économie artisanale qui se trouvait ainsi renvoyée au passé, à une époque révolue et dépassée⁵. Selon Joseph Schumpeter, l'industrie capitaliste a laminé les

petites entreprises artisanales, les « couches pré-capitalistes »⁶. Dans leur synthèse sur la croissance des Trente glorieuses, Jean-Jacques Carré, Paul Dubois, Edmond Malinvaud ne consacraient que deux pages à l'artisanat pour signaler sa disparition⁷. Quasiment au même moment, l'économiste marxiste Nicos Poulantzas ne disait pas autre chose en évoquant un « amoindrissement de cette petite bourgeoisie » qui confirmait le déclin prévu par Marx et Engels et sa prochaine disparition⁸. L'économiste américain John Kenneth Galbraith, dans *Le nouvel État industriel*⁹, qui s'appuie sur la thèse de Schumpeter, va dans le même sens en montrant la toute-puissance du capitalisme managérial, qui repose sur une séparation entre propriété et gestion du capital (actionnaires contre managers) qui s'affirme au détriment du capitalisme entrepreneurial, où l'entrepreneur cumule les fonctions de fondateur (sauf dans le cas d'une succession familiale par exemple), de propriétaire et de manager de l'entreprise.

Pourtant force est de constater qu'il n'en a rien été. Au cours du XX^e siècle, l'artisanat n'a pas disparu. Il a, au contraire, fait preuve d'une remarquable stabilité sur la longue durée en France et en Europe¹⁰. Quand l'artisanat se structure en France dans les années 1920, il rassemblait 800 000 artisans. Dans les années 1990, il comptait, toujours, 800 000 entreprises. Entre les deux, il a connu une

³ A. Keller, « Makers : à la rencontre de ces artisans nouvelle génération », *Le Figaro*, 30 mars 2016 ; J.-K. Lauret, « Une brasserie artisanale utilise l'IA et l'IOT pour contrôler sa production », *L'usine nouvelle*, 25 avril 2019 ; M. Voisin, « L'impression 3D artisanat du futur », *Le Figaro*, 5 mai 2021 ; V. Lorelle, « L'artisanat d'art fait sa révolution techno », *Le Monde*, 19 janvier 2022 ; O. Grégoire, « Comment l'intelligence artificielle peut valoriser l'intelligence de la main », *FigaroVox*, 31 mars 2023 ; L. Domingo, « IA et artisanat : une collaboration étonnante, mais fructueuse », *La Voix du Nord*, 6 novembre 2023 ; I. Flayeur, « ChatGPT : un compagnon fidèle que les artisans peuvent apprivoiser », *Le monde des artisans*, 11 septembre 2023 ; C. Pouget, « Les artisans-ingénieurs de la tech au cœur des métiers d'art », *Madame Figaro*, 10 février 2024.

⁴ K. Marx et F. Engels, *Manifest der kommunistischen Partei*, Londres, Bildungs-Gesellschaft für Arbeiter, 1848.

⁵ P. Verley, *L'échelle du monde. Essai sur l'industrialisation de l'Occident*, Paris, Gallimard, 1997.

⁶ J. Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1942.

⁷ J.-J. Carré, P. Dubois, E. Malinvaud, *La croissance française. Un essai d'analyse économique causale de l'après-guerre*, Paris, Le Seuil, 1972.

⁸ N. Poulantzas, *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui*, Paris, Le Seuil, 1974, p. 339.

⁹ J. K. Galbraith, *Le Nouvel État industriel*, Paris, Gallimard, 1968 (édition originale en anglais 1967).

¹⁰ C. Perrin, *Le XX^e siècle des artisans. Histoire d'une disparition non advenue*, Paris, Le Manuscrit, 2023 ; S. Bouillier, M. David, C. Fournier (dir.), *Traité de l'artisanat et de la petite entreprise*, Paris, Educaweb Editions, 2010.

phase d’expansion de la fin des années 1930 à celle des années 1940, puis un recul dans les années 1950-1960, avant de retrouver la croissance dans la décennie 1970 et de se stabiliser¹¹. Les mêmes cycles se retrouvent dans quasiment tous les pays d’Europe de l’Ouest pour lesquels des données statistiques sont disponibles, avec parfois un décalage dans le temps selon les contextes nationaux. L’Italie fait ici figure de notable exception puisque l’artisanat y a connu une croissance continue depuis 1945 jusque dans les années 1980¹², avant de se stabiliser là aussi ; il a été un acteur notable de l’émergence de la *Terza Italia* (la Troisième Italie) et de ses districts industriels théorisés par Arnaldo Bagnasco¹³. Depuis le début du XXI^e siècle, enfin, il traverse même une nouvelle phase d’expansion. En France, il compte actuellement 1,5 million d’entreprises, et emploie plus de 3 millions d’actifs. En 2018, il représentait plus d’un quart des créations d’entreprises¹⁴.

En bref, contrairement aux anticipations de nombre d’économistes et d’historiens de l’économie, les entreprises artisanales n’ont non seulement pas disparu, mais elles bénéficient d’un dynamisme certain¹⁵. L’artisanat ne tourne pas à « l’envers de la roue de l’histoire », selon l’expression employée par Karl Marx et Friedrich Engels dans *Le Manifeste du Parti communiste*¹⁶. Alors, on l’a rappelé, qu’il s’apprête à commémorer le centenaire des chambres de métiers, en France, et que la presse s’y intéresse, le moment paraît donc

opportun pour se pencher sur son histoire et sa place dans les économies occidentales.

Pourtant, pendant longtemps, l’économie, l’histoire et les autres sciences sociales se sont peu intéressées à l’artisanat et aux artisans¹⁷. Dans les années 1950-1960, les historiens de l’économie et ceux des entreprises se sont davantage concentrés sur les origines de la croissance, de la productivité et de la grande entreprise, à travers notamment des monographies, en délaissant les plus petites qui paraissaient en déclin et pour lesquelles les sources semblaient faire défaut. L’histoire sociale privilégiait, quant à elle, l’étude du monde ouvrier et de la bourgeoisie, d’une part, et de l’agriculture et des campagnes, d’autre part, comme en témoignent les sommaires des grandes synthèses comme l’*Histoire économique et sociale de la France*, dirigée par Fernand Braudel et Ernest Labrousse, ou l’*Histoire économique et sociale du monde*, dirigée par Pierre Léon, toutes les deux parues à la fin des années 1970¹⁸.

Ces mêmes années marquent toutefois un tournant. La croissance des Trente glorieuses et la confiance en la grande entreprise marquaient le pas. Les grands modèles explicatifs, comme le marxisme et le structuralisme, perdaient de leur attrait. Enfin, les soubresauts poujadistes retenaient l’attention des chercheurs, en sociologie, en économie, en science politique et en sciences de gestion, sur l’artisanat et la petite entreprise. Mais, en 1973, *Small is beautiful*,

¹¹ C. Perrin, *Entre glorification et abandon. L’État et les artisans en France (1938-1970)*, Paris, CHEFF, 2007.

¹² C. Jaeger, « Artisans et industriels : une coexistence risquée ? », *Économie rurale*, n° 169, 1985, p. 20-24.

¹³ A. Bagnasco, *Tre Italie : la problematica territoriale dello sviluppo italiano*, Bologne, Il Mulino, 1977 ; A. Bagnasco et C. Trigilia, *La construction sociale du marché. Le défi de la troisième Italie*, Cachan, Éditions de l’École Normale Supérieure de Cachan, 1993 ; J.-C. Daumas, « Districts industriels : du concept à l’histoire », *Revue Économique*, n° 58, 2007, p. 131-152,

¹⁴ INSEE Références, édition 2020.

¹⁵ S. Boutillier, « La persistance des petites entreprises. Essai d’analyse à partir des théories de la firme et de l’entrepreneur », *Innovations*, n° 35, 2011, p. 9-28.

¹⁶ C. Jaeger, *L’envers de la roue de l’histoire*, Paris, Payot, 1982.

¹⁷ Pour une présentation plus précise de l’historiographie, cf. C. Perrin, *Entre glorification et abandon...*, op. cit., et C. Perrin, « Ce que l’industrialisation a fait aux artisans d’Europe occidentale, années 1830 - années 1930 », *Artefact*, n° 13, 2020, p. 317-334.

¹⁸ F. Braudel et E. Labrousse (dir.), *Histoire économique et sociale de la France*, Paris, Presses universitaires de France, 4 vol., 1970-1982 ; P. Léon (dir.), *Histoire économique et sociale du monde*, Paris, Armand Colin, 6 tomes, 1977.

l'ouvrage de l'économiste britannique Ernst Friedrich Schumacher¹⁹, remet en cause bien des idées reçues quant à la toute-puissance d'un modèle productif fondé sur les grandes entreprises. Il se présente comme un antidote contre la démesure de la société industrielle qui épouse l'environnement et les ressources naturelles. À partir des années 1980, alors que les politiques néolibérales privilégient l'entrepreneuriat et l'individualisme²⁰, les historiens ont également commencé à s'intéresser aux mondes de l'atelier et de la boutique, qui apparaissaient jusqu'alors comme une survivance d'une forme d'organisation de la production antérieure au développement du capitalisme industriel et qu'ils avaient jusque-là délaissée au profit de la grande entreprise de type fordiste²¹. Ils ont abordé dans un premier temps le XIX^e siècle de la « révolution industrielle » dans une perspective d'histoire politique, sociale et urbaine du XIX^e siècle, puis des travaux sur le XX^e siècle se sont développés sur la France²², ainsi que, plus récemment, sur l'Allemagne²³ ou encore l'Italie²⁴. Toutefois, à la différence des travaux des années 1980 qui s'étaient développés dans une approche transnationale et comparatiste, sous l'impulsion notamment de Geoffrey Crossick et Heinz-Gerard Haupt²⁵, ces différentes études nationales se sont trop souvent développées en silos et en ignorant

les apports respectifs des unes et des autres. Il nous paraissait donc important de pouvoir les rapprocher et les croiser.

Enfin, plus récemment, les concours de recrutement des professeurs de l'enseignement secondaire en France, le Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré (CAPES) et l'agrégation, ont mis, au moins pour partie, l'artisanat et les artisans à leurs programmes en histoire-géographie et en sciences économiques et sociales (SES). Les candidats d'histoire se sont ainsi vus proposer une question d'histoire contemporaine sur « Le travail en Europe occidentale des années 1830 aux années 1930. Mains-d'œuvre artisanales et industrielles, pratiques et questions sociales ». Les nombreux ouvrages de concours et numéros spéciaux de revue édités à cette occasion n'ont, toutefois, que très inégalement intégré la dimension artisanale du sujet, trop souvent reléguée en marge ou évacuée en quelques lignes. Les futurs enseignants de SES qui ont choisi l'option Histoire et géographie du monde contemporain ont eu, pour leur part, à plancher sur la question « Petite entreprise et artisanat en Europe occidentale du milieu du XIX^e siècle aux années 1980 », puis « Histoire de la formation technique et professionnelle en France (années 1820–1980) », qui concerne l'artisanat, via l'apprentissage²⁶.

¹⁹ E. F. Schumacher, *Small is beautiful*, Paris, Seuil, 1973.

²⁰ S. Boutillier et D. Uzunidis, *La légende de l'entrepreneur*, Paris, Syros, 1999.

²¹ Par exemple : *Petite entreprise et croissance industrielle (XIX^e-XX^e siècles)*, Actes de colloque, Paris, Éditions du CNRS, 1981 ; S. Berstein (dir.), *Les classes moyennes, Vingtième siècle, revue d'histoire*, n° 37, 1993. G. Crossick and H-G. Haupt (eds.), *Shopkeepers and master artisans in nineteenth-century Europe*, Londres-New York, Methuen, 1984 ; Id., *The petite bourgeoisie in Europe 1780-1914*, Londres-New York, Routledge, 1995 ; F. Gresle, *L'univers de la boutique. Les petits patrons du Nord (1920-1975)*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1981.

²² B. Zarca, *L'artisanat français, du métier traditionnel au groupe social*, Paris, Economica, 1986 ; S. Zdatny, *Les artisans en France au XX^e siècle*, Paris, Belin, 1999 ; C. Perrin, *De la glorification à l'abandon, op. cit.*, et *Le XX^e siècle des artisans, op. cit.* ; S. Boutillier, C. Fournier, C. Perrin (dir.), *Le temps des artisans. Permanences et mutations*, Marché & Organisations, n° 24, 2015.

²³ F. Domurad, *Hometown Hamburg: Artisans and the Political Struggle for Social Order in the Weimar Republic*, Londres-New York, Anthem Press, 2019 ; F. McKittrick, *From Craftsmen to Capitalists: German Artisans from the Third Reich to the Federal Republic, 1939-1953*, New York, Berghahn Books, 2016.

²⁴ A. Pellegrino, *Homo Faber. Mito e realtà del lavoro artigiano nella società industriale: Italia, Europa e Stati Uniti*, Milan, Franco Angeli, 2021.

²⁵ Cf. *supra*.

²⁶ M. Llopert, J. Martin, A. Pierrel, *La formation technique et professionnelle en France. Années 1820-1980*, Paris, Atlande, 2023.

Après avoir consacré quelques numéros aux petites et moyennes entreprises (PME)²⁷ et publié quelques articles sur les artisans²⁸, la revue *Entreprises et Histoire* propose à présent ce numéro sur l'artisanat, ses entreprises et ses entrepreneurs, dont l'ambition est de croiser et de faire se rencontrer différentes disciplines (histoire, économie, sciences de gestion, sociologie, anthropologie, droit...) pour éclairer les capacités d'adaptation des entreprises artisanales face aux transformations économiques et le dynamisme de l'artisanat sur la longue durée, mais également pour étudier l'évolution du regard des chercheurs sur l'artisanat, comme un monde en voie de disparition à protéger ou au contraire comme une nouvelle forme de modernité. Nous proposons dans les pages suivantes quelques axes et pistes d'étude sur l'artisanat et ses entreprises. Nous laissons volontairement de côté, dans ce numéro, les métiers d'art au sujet desquels nous avons reçu beaucoup de propositions qui ont été rassemblées dans une publication séparée²⁹.

DÉLIMITATION, INSTITUTIONNALISATION ET DÉBATS

Pour lever les malentendus et les quiproquos, il paraît nécessaire de préciser de quoi, de qui, nous parlons. En effet, le mot artisan n'a pas le même sens aux XVIII^e, XIX^e puis XX^e et XXI^e siècles ; en France, en Allemagne, en Italie, au Royaume-Uni ou en Espagne. Dans ces conditions, l'artisanat en tant que fait social ne peut être étudié

indépendamment de ses dimensions historique et géographique. L'industrialisation a conduit, de façon contre-intuitive, à progressivement préciser et affiner le statut de l'artisan. Alors qu'il était peu différent de celui d'ouvrier, il s'en distingue par la qualification et l'indépendance. L'artisan devient celui qui exerce un métier réputé manuel pour son propre compte. Il se différencie aussi des commerçants et des industriels pour former un groupe social que l'on commence à appeler l'artisanat à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, notamment en Allemagne avec l'organisation du *Handwerk* et la création des chambres de métiers en 1897, en Italie où le mot *artigianato* serait apparu en 1907³⁰ et en France.

Toutefois ce processus se fait selon des rythmes et des modalités variables selon les pays. En particulier, il ne concerne pas les îles britanniques, et, outre-Atlantique, les États-Unis, où il n'existe pas de chambres de métiers, ni de confédérations syndicales transverses à tous les métiers artisanaux et où la notion française d'artisanat ou allemande de *Handwerk* n'a pas vraiment d'équivalent. En dehors d'Europe de l'Ouest, l'artisanat ne renvoie souvent qu'aux métiers et aux fabrications dotés d'une certaine valeur patrimoniale et culturelle. De plus, des situations hybrides ont pu perdurer longtemps, comme celle des façonniers qui possèdent leurs outils de production, mais travaillent pour le compte d'un donneur d'ordres qui les rémunère à la pièce. Il n'existe donc pas une définition unique de l'artisan mais des statuts qui varient selon les périodes et selon les lieux. Confrontées à cette variété, des institutions internationales telles que le Bureau international du travail (BIT) et l'Union européenne ont successivement

²⁷ M. Lescure (dir.), *Les PME, Entreprises et Histoire*, n° 28, 2001 ; J.-C. Daumas et M. Lescure (dir.), *Entreprises et territoires, Entreprises et Histoire*, n° 74, 2014.

²⁸ C. Perrin, « Le crédit interentreprise et le financement des investissements dans l'artisanat des années 1950-1960 : mythes et réalités », *Entreprises et Histoire*, n° 77, 2014, p. 94-104 ; Id., « Le résistible déclin des entreprises artisanales en France des années 1920 aux années 1970 », *Entreprises et Histoire*, n° 100, 2020, p. 73-84. Sur un sujet proche, le premier numéro comportait également une étude des façonniers de la Fabrique de Saint-Étienne : B. Reynaud, « Entre famille et métier : les passementiers stéphanois », *Entreprises et Histoire*, n° 1, avril 1992, p. 79-90.

²⁹ S. Boutillier et C. Perrin (dir.), *Artisanat d'art. Créativité et esprit d'entreprise*, Paris, Le Manuscrit, 2024.

³⁰ C. Durieux, « L'artisanat dans tous ses états », *art. cit.*

renoncé à établir leur propre définition, renvoyant cette question à l'échelle nationale. La construction européenne semble néanmoins conduire à une progressive convergence des normes et des définitions nationales. À l'échelle internationale, la définition retenue par l'UNESCO³¹ en reste en revanche à une composante manuelle propre de la fabrication qui assimile l'artisanat à une aimable activité de bricolage, peu ou prou folklorique, et qui néglige ses mutations. Les contours de l'artisanat continuent d'évoluer avec l'introduction de nouveaux dispositifs législatifs et de nouveaux statuts tels ceux d'autoentrepreneurs, puis de microentrepreneurs en France, qui soulèvent toutefois des interrogations relatives à leur précarité. L'artisanat forme par conséquent un ensemble très hétérogène, que ce soit sur le plan du statut juridique de l'entreprise (des sociétés au statut du microentrepreneur) ou sur celui de l'activité (la liste officielle des activités artisanales comprend environ 250 métiers en France, plus de 150 en Allemagne).

Les artisans et leurs entreprises sont évidemment un fait plus ancien, mais ce n'est qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale que l'expression apparaît pour désigner le groupe socioprofessionnel qui se constituait alors. Avant la Première Guerre mondiale, il n'existe pas en France, comme dans la plupart des pays européens (hormis en Allemagne), de définition légale de l'artisan et de l'artisanat. En 1922 est créée la Confédération Générale de l'Artisanat Français (CGAF) (voir la rubrique Document de Cédric Perrin dans ce numéro). Puis l'État prend un ensemble de mesures qui sont spécifiquement destinées à l'artisanat au cours des années 1920-1930 : un statut fiscal de l'artisan et la création du Crédit Artisanal en 1923, des Chambres des métiers en 1925, l'ouverture d'un registre

des métiers en 1936, l'encadrement de l'apprentissage artisanal en 1937. Cette mise en institution n'est pas propre à la France. D'autres États européens (Italie, Espagne, Pays scandinaves...) se dotent également d'un statut légal de l'artisanat au cours de l'entre-deux-guerres. Les réformes engagées au cours de la seconde moitié du XX^e siècle n'ont modifié qu'à la marge le périmètre de l'artisanat puisque plus de 90 % des entreprises artisanales n'occupent toujours pas plus de cinq salariés. Elles ont cependant contribué à faire converger, sur fond de construction européenne, des législations nationales différentes.

L'évolution de ce cadre réglementaire met en jeu le rôle de l'État et invite aussi à s'interroger sur l'élaboration des politiques publiques visant à soutenir les entreprises artisanales. Certaines formations politiques, à l'exemple du parti radical-socialiste en France au cours de la III^e République, étaient réputées proches des classes moyennes indépendantes et se sont montrées soucieuses de protéger celles-ci lorsqu'elles ont été au pouvoir. On peut toutefois s'interroger sur la portée et l'efficacité de ces protections, de ces politiques de soutien. Au-delà de l'affichage, les régimes autoritaires du XX^e siècle ont en réalité assez peu protégé les artisans par exemple³². On peut ainsi se demander quels États ont réglementé et soutenu l'artisanat et, à l'inverse, quels États ne l'ont pas fait, à quels moments, pour quelles raisons... L'exemple de l'Italie fasciste des années 1920 illustre encore cette situation avec la création de la Fédération autonome fasciste des communautés d'artisans en Italie (voir l'article d'Anna Pellegrino dans ce numéro). Pour les dirigeants fascistes, les artisans sont assimilés à une catégorie sociale intermédiaire de petits propriétaires entre les ouvriers et les grandes entreprises, car dans le contexte

³¹ L'UNESCO définit l'artisanat : « Produits fabriqués par des artisans, soit entièrement à la main, soit à l'aide d'outils à main ou même de moyens mécaniques, pourvu que la contribution manuelle directe de l'artisan demeure la composante la plus importante du produit fini... La nature spéciale des produits artisanaux se fonde sur leurs caractères distinctifs, lesquels peuvent être utilitaires, esthétiques, artistiques, créatifs, culturels, décoratifs, fonctionnels, traditionnels, symboliques et importants d'un point de vue religieux ou social ». URL : <<https://uis.unesco.org/fr/glossary-term/artisanat-ou-produits-de-lartisanat>>, consulté le 1^{er} mars 2024.

³² C. Perrin, *Le XX^e siècle des artisans*, op. cit.

économique et social difficile qui a suivi la fin de la Première Guerre mondiale, les petites entreprises font l'objet de mesures de soutien de la part de l'État, compte tenu du retour attendu en tant que soutien politique. Les artisans italiens étaient cependant plutôt liés au parti démocrate républicain, sinon même aux mouvements anarchistes, et la remise en cause des libertés civiles, et notamment syndicales, a introduit des éléments de friction dans les relations avec les représentants du régime.

Le contexte politique et social qui suit la fin de la Seconde Guerre mondiale en Allemagne de l'Ouest est aussi marqué par une affirmation des représentants des artisans - alors que ces derniers avaient été dès le début des années 1930 parmi les premiers adhérents au parti nazi - pour chercher à obtenir une protection face à la montée en puissance de la grande industrie (voir l'article de Frederick L. McKittrick dans ce numéro). Ils proposent après la guerre la création d'un Conseil Économique Corporatiste visant à organiser l'économie allemande et à arbitrer des conflits entre différents secteurs comme le secteur agricole et ceux liés à leur transformation (boucherie, boulangerie, etc.) ou encore entre l'artisanat et l'industrie. Il s'agissait également de gérer l'afflux des réfugiés et des prisonniers de guerre. Mais, pour les élus des chambres de métiers, l'objectif était aussi très certainement de faire oublier ce passé nazi et de s'intégrer dans la nouvelle société en formation. Plus globalement, dans quelles mesures leurs politiques économiques ont-elles été favorables ou défavorables aux entreprises artisanales en fonction des lieux et des périodes ?

Enfin, l'histoire de l'artisanat recoupe aussi celle des modalités de la formation

professionnelle, de la mise en place d'un enseignement technique et de sa régulation par les pouvoirs publics. La mise en école en France de l'enseignement technique tend à marginaliser progressivement l'apprentissage en entreprise. Toutefois, pas plus que l'artisanat, l'apprentissage n'a pas disparu³³. La réforme de 1987 qui en a étendu le champ au-delà du diplôme du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) a conduit ensuite les sociologues à s'y intéresser pour en évaluer les transformations³⁴. La récente réforme de 2018 en poussant un cran plus loin la logique d'extension du domaine de l'apprentissage dans un sens très favorable aux entreprises a suscité beaucoup de commentaires et d'interrogations parmi les économistes³⁵.

Si l'apprentissage est inscrit depuis le Moyen Âge, voire bien avant, dans la dynamique de fonctionnement des activités artisanales, la question de la formation des apprentis reste centrale dans les politiques publiques, y compris pendant les périodes de déclin relatif de l'artisanat. C'est tout particulièrement le cas dans la France des années 1960-1970 (voir l'article de Stéphane Lembré, dans ce numéro). La loi du 16 juillet 1971 relative à l'apprentissage fait de celui-ci un levier de modernisation des entreprises artisanales. Cette période est également marquée par la remise en question du plein emploi qui avait prévalu dans les années 1950-1960. Dans ce cas également, des avancées en matière de politique publique pour soutenir les entreprises artisanales se traduisent par ailleurs par un contrôle plus étroit de l'État. Les entreprises artisanales peuvent de cette façon bénéficier de nouvelles ressources humaines qu'elles pourront également contribuer à former en fonction des exigences de leur activité. S'il

³³ S. Lembré, *Le retour de l'apprentissage au XX^e siècle. Comment la France a adopté l'alternance*, Paris, Presses des Mines, 2023 ; S. L. Kaplan, *Transmettre, soumettre, socialiser. Essai sur l'apprentissage de Colbert à la Grande Guerre*, Paris, Fayard, 2023.

³⁴ G. Moreau, *Le monde apprenti*, Paris, La Dispute, 2003 ; P. Kergoat, *De l'indocilité des jeunesse populaires. Apprenti.e.s et élèves de lycées professionnels*, Paris, La Dispute, 2023 ; P. Kergoat et D. Maillard (dir.), *Garçons et filles en apprentissage. Représentations, transformations, variations*, Toulouse, Octares, 2022.

³⁵ B. Coquet, « Apprentissage : un bilan des années folles », *OFCE Policy brief*, n° 117, 2023, URL : <<https://www.ofce.sciences-po.fr/blog/apprentissage-un-bilan-des-annees-folles/>>, consulté le 1er mars 2024.

est difficile d'affirmer que l'artisanat a fait en quelque sorte office de cobaye en matière de politique d'apprentissage et de développement de l'alternance, on ne peut que constater la place centrale prise actuellement par l'apprentissage dont le champ s'est élargi à toutes les entreprises, ainsi qu'aux services publics et au secteur associatif, et du CAP jusqu'à l'obtention d'un doctorat, par le biais par exemple d'une Convention Industrielle de Formation par la recherche (CIFRE).

PROBLÉMATIQUES ÉCONOMIQUES

Au-delà de ces aspects institutionnels et politiques, la pérennisation de l'artisanat doit aussi être explorée dans sa dynamique proprement économique. Le déclin des artisans a paru inéluctable en raison notamment de la concurrence du capitalisme industriel et managérial. Toutefois, dans le prolongement d'une historiographie qui a réévalué la place des petites entreprises dans l'histoire de l'industrialisation, il conviendrait de regarder de plus près cette supposée concurrence. L'industrie concurrence-t-elle vraiment l'artisanat ou bien industrie et artisanat ont-ils leurs marchés propres ? Ne faudrait-il pas privilégier le modèle d'une juxtaposition à celui d'une progressive et inévitable substitution de l'un par l'autre ? La rivalité dans certains domaines, métiers ou secteurs d'activité ne va-t-elle pas également de pair avec des complémentarités, des coopérations, voire des hybridations ? Certaines grandes entreprises, notamment dans le secteur du luxe, se revendent volontiers d'une tradition artisanale. C'est le cas, par exemple, du groupe Louis Vuitton Moët Hennessy (LVMH) qui revendiquait « 110 sites de production et d'artisanat en France » ou encore de « 33 écoles de savoir-faire internes et 42 programmes externes de formation aux métiers de la création, de l'artisanat et de la

vente » dans une campagne de communication du printemps 2023³⁶. Des entrepreneurs comme Pierre Hermé, dans la pâtisserie, ou Lionel Poilâne, dans la boulangerie, ont développé leurs « maisons » au niveau international en s'appuyant sur des savoir-faire artisiaux qu'ils continuent de mettre en valeur dans leur communication. Par ailleurs, des entreprises de l'artisanat, encouragées, parfois accompagnées, par les Chambres de métiers, ne tentent-elles pas de s'approprier des procédés de l'entreprise moderne : R&D, conception innovante, rationalisation de procédés de fabrication, etc. ?

L'artisanat constitue un ensemble très hétérogène, tant du point de vue du statut de l'entreprise que du métier exercé, et c'est très certainement la place du métier qui construit l'identité de l'artisanat. Tout en revendiquant un ancrage dans la tradition (ou la tradition réinventée), les entreprises artisanales innoveront et s'adaptent à la modernité : les entreprises d'électricité font de la domotique, celles du bâtiment conçoivent et construisent des habitations correspondant aux nouvelles normes environnementales, sans parler des entreprises de produits alimentaires qui développent leur offre de produits du terroir en s'appuyant sur des circuits courts et sur les nouvelles normes environnementales, contribuant à rapprocher le producteur et le consommateur, des paysans qui deviennent boulanger, etc. Le monde de l'artisanat est en pleine transformation, y compris les métiers de l'art et du patrimoine, sans parler de l'usage d'Internet pour communiquer et faire connaître ses produits. Ceci alors que des entreprises artisanales travaillent en tant que sous-traitants de l'industrie aéronautique dans des technologies de pointe... Les entreprises artisanales ne constituent pas un monde à part, coupé du reste de l'économie et de l'industrie, mais en font intégralement partie.

Si les artisans se définissent par rapport au métier, ce sont aussi des entrepreneurs. La notion d'entrepreneur apparaît ainsi dans la diversité des formes qu'elle peut revêtir, de

³⁶ Un exemple en quatrième de couverture du n° 434 d'*Alternatives économiques*, mai 2023.

l'entrepreneur révolutionnaire de Schumpeter au fondateur d'une petite entreprise qui vend directement sa production sur un marché³⁷. Mais quels entrepreneurs les artisans sont-ils ? Comment gèrent-ils leurs entreprises ? Quelles sont leurs stratégies ? Quels sont leurs *business models* ? Est-ce qu'ils privilégient les petites séries, le travail sur mesure au profit de la qualité ? Dans les faits, les situations sont très variées en fonction des entreprises et de leur histoire, de leur trajectoire, mais également du territoire dans lesquels elles sont implantées, car l'artisanat rime aussi avec territoire et développement local, dans le cadre par exemple des pôles d'innovation de l'artisanat³⁸ créés en 2006 en France dans le but notamment de développer des relations de coopération entre grandes entreprises, entreprises artisanales et centres de recherche. Il en existe actuellement une vingtaine dans des métiers très variés : l'agroalimentaire, l'imprimerie, les métaux, la boulangerie, l'électronique, etc.

Par ailleurs, si selon Max Weber³⁹ la rationalité économique est une caractéristique propre au capitalisme industriel, les artisans médiévaux avaient développé des pratiques de gestion écrite active très élaborées (voir l'article de Julie Claustre dans ce numéro). L'étude des factures du couturier parisien Colin de Lormoye entre 1420 et 1455 met en lumière les pratiques de l'artisan en matière de crédit aux clients et pour l'accès aux marchandises. Ces pratiques de gestion sont aussi le reflet d'un contexte institutionnel complexe étroitement contrôlé par les corporations pour organiser les rapports de concurrence, qui n'exclut pas – au contraire – des pratiques

de sous-traitance (voir l'article de Mathieu Marraud dans ce numéro), comme le montre l'étude les pratiques des artisans de la bonneterie parisienne au XVIII^e siècle.

AUTOUR DU TRAVAIL. L'ARTISANAT, CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE EN RENOUVELLEMENT

Depuis plusieurs années, le travail artisanal, faiblement divisé et répétitif, essentiellement manuel, plus qualifié et épanouissant, apparaît à certains comme une alternative attractive au travail industriel. La maîtrise du processus de travail est ainsi privilégiée au détriment d'un travail routinier et souvent vide de sens⁴⁰. Sur la longue durée, les ressorts sociologiques et culturels du renouvellement de l'entrepreneuriat artisanal doivent être investigués. Qui sont les artisans ? Qui devient artisan ? De quels milieux sociaux viennent-ils ? Quel crédit faut-il donner par exemple à l'image de l'artisan de père en fils ? Quelles sont les motivations des néo-artisans dans leur installation, dans leur projet d'entreprise ?

La question particulière des liens entre petite entreprise et migrations a déjà été bien travaillée par les historiens et les historiennes⁴¹. Une mise en perspective sur la longue durée et sur les périodes antérieures à l'histoire contemporaine reste à creuser. En Afrique également, l'activité artisanale est importante et se transforme (voir l'article de Magueye Thioub dans ce numéro). Cette

³⁷ S. Boutillier et A. Tiran, « La théorie de l'entrepreneur, son évolution et sa contextualisation », *Innovations*, n° 50, 2016, p. 211-234,

³⁸ https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Les_poles_innovation.pdf

³⁹ M. Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964, édition originale 1905.

⁴⁰ M. Crawford, *Éloge du carburateur. Essai sur le sens et la valeur du travail*, Paris, La Découverte, 2010 ; R. Sennett, *Ce que fait la main. La culture de l'artisanat*, Paris, Albin Michel, 2010.

⁴¹ C. Zalc, *Melting shops. Une histoire des commerçants étrangers en France*, Paris, Perrin, 2010 ; A.-S. Bruno et C. Zalc, *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Publibook, 2006 ; M. Martini, *Le bâtiment en famille. Migrations et petite entreprise en banlieue parisienne au XX^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2016.

évolution peut être retracée grâce à l'étude d'une famille sénégalaise de fondateurs sur plusieurs générations pour expliquer, d'une part, comment s'est opérée la transmission de connaissances sur un temps long (depuis les années 1940), d'autre part, quelles sont les stratégies adoptées pour se soustraire à l'activité agricole saisonnière des villages dans un contexte d'exode rural. Le jeune rural quitte son village pour chercher des moyens d'existence en ville et devient apprenti auprès d'un maître fondateur, en l'absence de tout contrat d'alternance. Le développement de cette activité de fonderie est lié au développement d'industries de transformation et du chemin de fer dans le pays. L'exode rural apporte aux entreprises urbaines de la main-d'œuvre pour leur développement. Partie intégrante de l'armée industrielle de réserve, cette main-d'œuvre est confrontée à des conditions de travail difficiles qui ne leur sont pas propres, mais qui sont aussi le lot des artisans⁴².

L'artisanat se définit dans ses relations complexes avec l'industrie. C'est notamment le cas de la boulangerie (voir l'article de Maxime Guesnon dans ce numéro), confrontée à partir de la fin du XIX^e siècle au changement de statut du pain. La boulangerie connaît une première vague de mécanisation à travers le développement de l'électricité qui devient une énergie accessible. Cette période est aussi celle de la montée en puissance de la science. La chimie, qui connaît un développement important au cours de cette période, crée des liens avec les industries agro-alimentaires, notamment dans la brasserie et la boulangerie.

Les entreprises artisanales sont des acteurs fondamentaux de l'économie capitaliste, ainsi que le montre l'étude des relations de sous-traitance qu'elles entretiennent avec les grandes entreprises. C'est tout particulièrement le cas dans l'industrie du luxe en Italie (voir

l'article de Veronica Redini, dans ce numéro) dans le cadre de stratégies de relocalisation d'activités à forte valeur ajoutée, comme l'est la production d'articles de luxe. Cependant, derrière des discours affichant le label du « made in Italy » visant à mettre en avant des compétences locales dans une logique de relocalisation, il s'agit aussi d'exploiter les ressources humaines dont le coût a baissé en raison de la dégradation du contexte économique et social.

Les artisans et l'artisanat peuvent aussi être questionnés au prisme du genre. Il se présente en effet comme un groupe socio-professionnel très nettement dominé par les hommes et dans lequel les femmes occupent, à première vue, une place marginale. Elles y sont cantonnées à quelques métiers, notamment ceux du textile et de la confection – les métiers dits d'aiguille – et des services à la personne comme la coiffure. Mais ici aussi les situations évoluent, comme le montre par exemple le Prix Madame Artisanat des CMA⁴³, avec des femmes qui se sont orientées vers la mécanique automobile, la menuiserie ou encore la boulangerie. On peut aussi s'interroger sur les processus d'assignation de genre qui sont à l'œuvre dans cette répartition : comment s'est-elle construite ? quel rôle attribuer aux représentations sociales, à la formation professionnelle ? La focalisation peut être étendue au-delà des seules artisanes pour scruter plus globalement la place des femmes dans les entreprises artisanales. En effet, parmi les définitions de l'artisan certaines retiennent le recours possible à la main-d'œuvre familiale faisant des entreprises artisanales des entreprises familiales qui reposent notamment sur le couple, l'association au travail de l'artisan et de son épouse. Mais combien d'artisans travaillent effectivement avec leur épouse ? Quelles fonctions assument-elles dans l'entreprise ? Cette association concerne-t-elle

⁴² O. Crasset, *La santé des artisans : de l'acharnement au travail au souci de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017 ; E. Legrand et F. Darbus, *Santé et travail dans les TPE. S'arranger avec la santé, bricoler avec les risques*, Toulouse, Erès, 2023.

⁴³ Prix Madame Artisanat des CMA. Le Prix Madame Artisanat est récent puisque 2024 est sa cinquième édition.

plutôt certains métiers que d'autres ? Quel est le statut de ces conjointes d'artisans ?

Le nombre de cheffes d'entreprise artisanale augmente régulièrement (voir l'article de Florence Cognie dans ce numéro), alors que dans le passé elles étaient plutôt cantonnées au rôle d'aide familial, voire de « la femme du boulanger ». Ceci sans remettre en question les fonctions centrales qu'elles pouvaient assurer sur les plans de la gestion de l'entreprise et commercial, soit avec une division très genrée du travail. Si les femmes sont plus nombreuses à s'orienter dans cette voie, elles viennent aussi de milieux sociaux plus variés, comparé aux années 1970-1980. En 1982, les femmes représentaient environ 10,8 % des chefs d'entreprise, contre environ 23 % en 2018. Cette augmentation est significative, bien que les femmes représentent environ 47,5 % de la population active en France. Il en va pour l'entreprise artisanale comme pour l'ensemble des entreprises, puisque pendant très longtemps l'activité économique des femmes a été invisibilisée. La loi de 2005 a conduit au contraire à rendre visible leur contribution avec l'obligation de déclarer le conjoint collaborateur.

Les articles sélectionnés dans ce numéro d'*'Entreprises et Histoire'* ont été organisés en trois parties. La première inscrit les artisans, leurs activités et leurs entreprises sur le temps long en privilégiant les périodes antérieures à la construction de la notion d'artisanat. La deuxième se focalise sur le politique et l'État en Italie, en Allemagne et en France au cours du XX^e siècle. La troisième est centrée sur les

métiers, l'entreprise et les différents acteurs qui en assurent le fonctionnement.

Nous avons réuni neuf articles de chercheurs français et étrangers pour tenter de saisir les formes multiples que revêt l'artisanat dans le temps et dans l'espace. Les articles sélectionnés couvrent une période très longue, du XV^e au XX^e siècle (en d'autres termes avant que l'artisanat n'existe en tant que vocable et catégorie), différentes aires géographiques, de l'Europe (en premier lieu la France, mais également l'Italie et l'Allemagne), mais aussi l'Afrique (le Sénégal) et différents milieux, rural et urbain. Différents types de métiers sont aussi abordés, ceux de la confection et du textile, la dentelle (voir la rubrique Archives, par A. Cadet), la boulangerie, la fonderie, les produits de luxe, ainsi que la brasserie et la charpenterie de marine (voir la rubrique Débat : L'artisan en phénix. Anciens métiers, nouveaux horizons), la ganterie et la parure du corps (voir les comptes rendus des thèses et HDR).

Paradoxalement, l'artisanat est né en tant que catégorie juridique propre dans différents pays européens (en premier lieu en Allemagne puis en France) à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, soit à une période où la grande industrie s'affirme progressivement en tant que forme d'organisation dominante de la production, remettant fondamentalement en cause les savoirs traditionnels acquis grâce à une longue période d'apprentissage. Sur la longue durée, l'artisanat s'est transformé en permanence, ce qui explique son maintien en ce début du XXI^e siècle. C'est précisément grâce à ce retour sur l'histoire qu'il sera possible de comprendre cet état de faits.